

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 novembre 2022 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

### **Culture**

#### Musée

13. Proposition d'achat pour les collections du musée

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

En tant que Musées de France, les missions du musée de Vire Normandie sont de :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir ses collections ;
- Rendre ses collections accessibles au public le plus large ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Un particulier originaire du Bocage Virois propose de vendre au musée de Vire Normandie des objets provenant essentiellement de sa famille :

- Deux bonnets piqués en coton brodés, fin XVIIIe siècle et vers 1800 (300 €)
- Un fichu de triolette (fermière chargée de la traite des vaches) en coton (80 €)
- Un collier de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'esprit des colliers d'Yvetot, en vermeil et pierres du Rhin [1 000€].
- Une courte pointe en coton imprimé aux motifs cachemire appelé « indienne » (fin XVIIIº-début XIXº siècle) avec deux portes embrase en laiton (300€), objets utilisés dans le lit clos de ses arrièregrands-parents,
- Sept épingles de coiffe facettées en or (700 €)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221118-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2022 Affichage : 18/11/2022 Délibération n°2022/11/07/13 du 7 novembre 2022 à 20h30



Page 1 sur é













Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221118-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2022 Affichage : 18/11/2022







Ces objets et vêtements, principalement issus d'une famille habitant à proximité de Vire, viennent compléter les collections du musée, documentent et illustrent la vie quotidienne dans le Bocage Virois à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils seront exposés au public en rotation avec les œuvres actuellement présentées dans le parcours permanent.

Le collier, dans l'esprit des colliers d'Yvetot, date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce type de bijou s'est diffusé dans toute la Normandie par le biais des échanges commerciaux. En vermeil (argent recouvert d'or), il est orné de strass (pierres du Rhin) en cabochons. Si ce type de collier est présent dans d'autres musées normands, il s'agit ici d'un ensemble exceptionnel ; le médaillon et le collier étant souvent portés séparément, il est rare de retrouver l'objet complet.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29.

Vu le rapport présenté par Madame Marie-Claire LEMARCHAND,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture » du 20 octobre 2022.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 25 octobre 2022,

Délibération n°2022/11/07/13 du 7 novembre 2022 à 20h30



Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord pour l'acquisition des différents objets susmentionnés,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre cette décision.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	41	7
-Vote Pour	41	7
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Samuel BINET

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



### REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24): Atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 7

Nombre de membres absents: 2

Le 7 Novembre 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 Octobre 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 31 Octobre 2022.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	X			
DESMOTTES Nicole	X			
MARY Gérard	X		- 5	
ROSSI Annie	X		l a	
GOETHALS Corentin	X		<u>a</u>	
MADELAINE Catherine	X			
MALOISEL Gilles	X			,
BALLÉ Marie-Noëlle	X		7 1 2	
GALLIER Pierre-Henri	X		2	
LEMARCHAND Marie-Claire		X		Annie ROSSI
PICOT Régis	X			
OLLIVIER Valérie	X			
VELANY Guy	X			
CORDIER Marie-Ange	X			
BAZIN Lucien	X			
MOREL Marie-Odile		X	v	
DROULLON Joël	X			
ROBBES Martine	X			
CHÉNEL Fernand	X			
LE DRÉAU Nathalle		X		Gilles MALOISEL

014-200060176-20221118-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2022 Affichage : 18/11/2022 Délibération n°2022/11/07/13 du 7 novembre 2022 à 20h30



DUMONT Eric	X		54	
COIGNARD Cindy	X			1
MALLÉON Philippe	-	X		Marie-Noëlle BALLÉ
LETELLIER Nadine	×			
LELARGE Michel .	X	Е.		
MAINCENT Lyliane		X		·
RENAULT Dimitri	X		2	
FOUBERT Françoise	×			
GOSSMANN Patrick		X		
GOULHOT Meiggle		X		Eric DUMONT
LEFEBVRE Yoann			×	
VIGIER Maud			X	
COURTEILLE Jacques		X		Catherine MADELAINE
MASSÉ Aurélie		X		Régis PICOT
BINET Samuel	X ·			
BEDEL Sandra		X	9,	
MARTIN Pascal	X			
PIGAULT Jane	X			
COUASNON Serge	×			
DUVAUX Maryse	X		×	
DUBOURGUAIS Roselyne	X			
FAUDET Olivier	X			
RENAULT Régine		X		Maryse DUVAUX
TOULUCH Jean-Claude	×			
LABROUSSE Sabrina	×		·	
LEVERRIER Rosine	×		,	20
GELEZ Sylvie	X			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221118-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2022 Affichage : 18/11/2022 Délibération n°2022/11/07/13 du 7 novembre 2022 à 20h30